

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Bachelor en Arts Visuels		
Orientation	–		
Titre du module	Cours spécifiques I		
Code	2AV12	AAV303723F26	
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 3		
Crédits ECTS	4		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module vise à une découverte et une pratique dans les domaines spécifiques du son, à travers une sélection de répertoires musicaux abordés sous différents aspects, et de la photographie, par la décortication du sens du réel dans le témoignage photographique. Il permet alors d'acquérir: - la connaissance de base de différents courants musicaux dès l'apparition du support enregistré, en prenant en considération des catégories telles que la musique d'ascenseur, les bandes sons, l'indétermination, l'improvisation ou encore l'échantillonnage; - les notions de bases du travail photographique, par la mise à l'épreuve du point de vue qui entend inscrire la photographie comme « l'outil idéal pour rapporter la vérité ».
Contenu et formes d'enseignement	Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement. a) Son (4 périodes hebdomadaires): introduction, par l'écoute commentée de pièces musicales ou l'analyse, de témoignages se rapportant au son dans différents registres. Pratique de différents exercices: l'objet sonore est envisagé sous le double aspect de son apparence visuelle et de ses conséquences acoustiques. b) Rec/Play (4 périodes hebdomadaires): en parallèle à la pratique d'atelier, travail sur les questions de base du médium photographique, spécifiquement sur les questions de copie ou de reproduction, sans se limiter aux techniques photographiques.
Formes d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	a) Francis Baudevin b) Geoffrey Cottenceau

Responsable module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	29 juin 2026	Par	Stéphane Kropf